

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

À VOCATION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

10ÈME ÉDITION

2025 – 2026

La Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne ;

En partenariat avec les services de l'Etat :

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, La Direction des Services
Départementaux de l'Education Nationale du Lot et le Département du Lot,

propose une résidence d'éducation artistique et culturelle

**pour un ou une artiste
des arts plastiques ou visuels
en lien avec le festival Résurgence.**

RESURGENCE :

Festival à l'automne autour d'une thématique, une exposition d'art contemporain et des expositions sur tout le territoire, un programme culturel, une résidence de territoire et éducation artistique et culturelle, un artiste, des rencontres.



CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE

UNE MISSION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les objectifs de la résidence de territoire à vocation d'éducation artistique et culturelle :

La mise en place d'une résidence artistique à vocation d'éducation artistique et culturelle n'est pas une résidence de création mais d'action culturelle, de médiation. Elle se déroule sur un territoire donné et en lien direct avec sa population. La résidence de territoire et éducation artistique et culturelle a donc pour objectifs de :

- Mettre en contact des groupes avec des pratiques artistiques diverses,
- Encourager leur pratique artistique par l'expérimentation,
- Échanger lors de moments de partage.

Elle est définie en fonction des piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle :

- **La rencontre** : avec un lieu culturel ou patrimonial, une œuvre, un artiste dans le cadre d'une visite, d'une intervention ou représentation ;
- **La pratique** : avec des ateliers permettant de découvrir des techniques de création et de s'intégrer dans un processus collectif en bénéficiant d'une démarche de réflexion.
- **Les connaissances** : avec des échanges et l'acquisition de connaissances et la possibilité de s'exprimer librement.

Des publics :

Plusieurs publics sont ciblés :

- Le jeune public, en particulier dans le contexte scolaire
- Les publics éloignés de la culture (champ social, personnes âgées, handicap)
- Le public citoyen composé d'habitants du territoire.

La résidence a pour finalité la réduction des inégalités en matière d'accès à l'art en favorisant la diversité dans ses publics grâce à une totale gratuité.

200 personnes participent chaque année, soit 8 groupes différents en moyenne, les ateliers sont organisés à raison d'une fois par semaine durant les 3 mois de résidence.

LE TERRAIN



CAUVALDOR

La communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne a été constituée en janvier 2017 par la réunion de plusieurs intercommunalités du nord du Lot. À ce jour, la communauté de communes rassemble 77 communes. Seules 8 d'entre elles dépassent les 1 000 habitants et 3 sont des petites villes de plus de 3 000 habitants : Souillac, Gramat et Saint-Céré. CAUVALDOR est très vaste, il faut faire entre 40 minutes et 1h40 de route pour traverser le territoire de bout en bout. Fondamentalement rural, le territoire s'explore à pied, à vélo, mais surtout en voiture.

Un territoire culturellement riche

La rivière Dordogne et ses nombreux affluents glissent à travers des paysages divers : vallées, Causses, Ségala, Limargue, Bouriane. En plus de superbes paysages très variés, le territoire est riche de parcs naturels, de formations géologiques, de sites patrimoniaux de toutes les époques. Il compte aussi un patrimoine immatériel, une dynamique artistique et de forts atouts touristiques. Le territoire communautaire est également labellisé "Pays d'Art et d'Histoire".

Quelques exemples de sites :

- Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, classé géosite UNESCO ;
- le Gouffre de Padirac ;
- les villages de Rocamadour, Autoire, Martel et Carennac, classés parmi les plus beaux de France ;
- les Châteaux de Montal et Castelnau-Bretenoux.

D'été en hiver

La saison estivale est marquée par des festivals emblématiques tels qu'Ecaussystème à Gignac, Souillac-en-jazz, le Festival de Saint-Céré, le Festival de musique sacrée de Rocamadour... Outre ces moments forts, l'été amène aussi de nombreux touristes. Destination de vacances immortalisées par le célèbre photographe Robert Doisneau, le territoire est particulièrement animé entre le mois de juin et le mois de septembre.

Le reste de l'année, l'activité est moindre mais toujours présente grâce à un tissu associatif important. Un rendez-vous culturel de la communauté de communes permet de maintenir une dynamique culturelle forte à l'automne : le festival Résurgence.

Au quotidien, la population bénéficie de différents équipements culturels :

- 33 Bibliothèques et points de lecture dont 4 bibliothèques structurantes
 - 5 Cinémas
 - 5 Écoles de musique
 - 1 Écoles de cirque
 - 2 Écoles de danse
 - 1 théâtre : Le Théâtre de l'Usine de Saint Céré, scène conventionnée d'intérêt national Art en territoire ;
- + Les nombreuses associations culturelles et patrimoniales du territoire qui bénéficient d'une subvention de la communauté de communes pour maintenir une activité à l'année.

Des équipements tournés vers l'avenir : le Fablab

Le Fablab intégré au Quart Lieu de Saint-Céré est un espace dédié à la technologie et au prototypage, où chaque porteur de projet peut venir tester ses idées. Plusieurs machines de pointe sont déjà installées, mais le parc est pensé pour évoluer en fonction des avancées technologiques et des besoins des usagers.

Le Quart Lieu de Cauvaldor comprend également un espace de coworking, un hôtel d'entreprise et une Maison France Service.

Pour plus d'informations : <https://www.cauvaldor.fr/le-quart-lieu/le-quart-lieu/>

RÉSURGENCE

Un festival culturel : exposition d'art contemporain et actions culturelles

À l'automne, CAUVALDOR propose chaque année depuis 2017 un festival appelé « Résurgence ». Il a pour objectif de mettre en lumière la culture et l'histoire du territoire. Chaque année, un hommage est rendu à une personnalité qui a marqué le territoire et dont découle la thématique de l'édition. Au total, plus 60 000 personnes ont été touchées toutes expositions et actions confondues depuis la première édition.

En 2026, nous fêterons la dixième année du festival.

Le cœur du projet est une exposition collective d'art contemporain se déroulant au Beffroi Saint-Martin de Souillac, église désacralisée et monument emblématique de la ville. Cette démarche est soutenue par des partenaires institutionnels et privés tels que :

- Les Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse ;
- Le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA ;
- L'Artothèque du Lot ;
- Les collectionneurs Evelyne et Jacques Deret, fondateurs d'Art Collector, Paris ;
- Daniel Bost et Dominique Chambon, collectionneurs bordelais...

Cette proposition se double d'une volonté d'inscrire l'art contemporain dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel des élèves du territoire. Pour ce faire, plus d'une cinquantaine de classes sont accueillies dans l'exposition et bénéficient d'une visite avec une médiatrice culturelle. Cette visite peut être combinée avec le Pays d'Art et d'Histoire, la bibliothèque de Souillac ou la Gare Robert Doisneau à Carlux.

Cette exposition majeure est complétée par une constellation d'expositions essaimées sur tout le territoire et en lien avec la thématique : exposition historique, sélections d'œuvres de l'Artothèque du Lot, artiste du territoire...

Autre aspect majeur du festival : sa programmation culturelle riche et variée comprenant des conférences, rencontres, ateliers, séances de cinéma... Les actions culturelles menées avec des partenaires sont enrichies par un nombre croissant d'actions labellisées. Rayonnant sur l'ensemble du territoire communautaire, le programme de Résurgence permet à tous les habitants d'avoir accès à une proposition culturelle en lien avec sa thématique à proximité de leur lieu de vie.

Une dynamique transversale

Le programme Résurgence tisse déjà des liens avec le patrimoine immatériel en prenant une personnalité locale ou un lieu artistique et culturel comme figure tutélaire pour chaque nouvelle édition. La résidence permet d'inaugurer ce dialogue avec le passé du territoire en invitant un-e artiste à s'en nourrir et à travailler en lien avec les partenaires ciblés par Résurgence pour l'édition de l'année suivante.

Il existe également une dynamique "art contemporain" sur le territoire départemental dans laquelle la résidence s'inscrit. Ce réseau informel comprend les résidences d'artistes des Ateliers des Arques, les résidences régionales des Maisons Daura associées à la Maison des Arts Claude et Georges Pompidou, centre d'art d'intérêt national, l'Artothèque du Lot et le festival Cahors Juin Jardin.

2026 : Résurgence X “Chose publique” & la figure de Gaston Monnerville



Gaston Monnerville

Né le 2 janvier 1897 à Cayenne (Guyane) et mort le 7 novembre 1991 Paris 16^e

Homme d'État français, figure du Parti radical.

Natif de Guyane, avocat puis homme politique français engagé autour des questions des droits humains, de la valorisation des territoires ultramarins, ainsi qu'aux valeurs de la République et aux rôles des institutions. Il participera à faire voter la suppression du bagne de Cayenne, au classement de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane comme départements français, à la création d'un fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer et sera enfin l'un des initiateurs de la loi Pleven (1972) définissant juridiquement le racisme. Il s'engagea également dans la Résistance sous le nom de "Saint Just". Président du Sénat pendant 21 années (1947-1968). Membre du Conseil Constitutionnel de 1974 à 1983.

Lien avec le Lot :

Sénateur du Lot à deux reprises entre 1948 et 1974.

Président du Conseil Général du Lot (1951-1971), sous sa présidence, le Lot progressa notablement dans les domaines de la voirie, de l'adduction d'eau, des constructions scolaires, du tourisme.

Conseiller général dans la circonscription de Sousceyrac (1949-1973), puis maire de Saint-Céré de 1964 à 1971, il y mit en place un plan d'urbanisme, appuya Jean Lurçat et créa les « Rencontres Internationales de choristes » qui donneront lieu plus tard au Festival de Saint-Céré.

Les thématiques du festival « Chose Publique »

Commissariat Valentine Boé

Mots-clés : LA DEMOCRATIE - LA POLITIQUE – LA CITOYENNETE - LES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE - LA JUSTICE SOCIALE – LA DECOLONISATION – LE RACISME – MIEUX VIVRE ENSEMBLE – LE JUMELAGE – L'EUROPE – LE CAPITALOCENE – LES ARCHIVES - L'EDUCATION A L'IMAGE ET AUX MEDIAS - LE JOURNALISME / LE PHOTOJOURNALISME / LES DESSINS DE PRESSE / FAKE NEWS – L'IA

2026 sera une année électorale pour les territoires à travers les élections municipales et intercommunales. Ainsi, Cauvaldor intercommunalité, dont on fête les 10 ans en 2025, se verra remodeler au gré des départs de certain.nes maires mairesses. 37 % des élu.es dans des communes de moins de 500 habitants ne se représenteront pas. (Enquête "Maires" du Cevipof de 2025).

Cauvaldor est constitué de 77 communes pour 46 525 habitants (INSEE 2022), 8 communautés de communes qui ont fusionné pour en créer une seule. On décompte 52 communes de moins de 500 habitants.

La 10-ème édition du festival Résurgence interrogera l'Histoire avec un H jusqu'à l'histoire politique locale. Notre point de départ sera, comme pour les neuf éditions précédentes, un acteur local engagé et reconnu : Gaston Monnerville. Avocat natif de Guyane, il a eu un destin politique national : député, sous-secrétaire d'Etat, sénateur, Président du Conseil de la République, Président du Sénat, membre du Conseil constitutionnel. Localement, il a été élu en tant que maire de Saint-Céré, conseiller général du canton de Sousceyrac, président du Conseil général du Lot. Gaston Monnerville a aussi été membre de la résistance durant la seconde guerre mondiale sous le nom de Saint-Just. Il a toujours été un défenseur des territoires d'outre-mer d'où il était originaire, ses ancêtres étaient esclaves. Enfin, Gaston Monnerville a continuellement défendu les droits civiques comme le racisme à travers notamment la loi Pleven (1972) en le définissant juridiquement.

La thématique 2026 : Chose Publique (ou Res publica pour latiniste) invitera le public à penser l'Etat et à prendre la mesure qu'il faut toujours défendre les acquis que l'on croit pérenne. Car aujourd'hui, comment faire perdurer la démocratie ? Il est nécessaire de rester vigilant malgré les guerres continues à travers le monde, le réchauffement climatique, les divergences politiques, l'omniprésence des médias et la surinformation des individus. A l'heure de l'IA et des fake news, le scénario catastrophe de la prospective n'apparaît-il pas en pleine réécriture et n'incite-t-il pas à se demander : est-ce de la science-fiction ? et comment intéresser, voir mobiliser la jeunesse à ces problématiques ?

La place que le citoyen décide de prendre dans la société, dans SA société est certainement une des clés pour penser le monde d'aujourd'hui et le rendre plus humain. La question que pose l'édition *Chose Publique* est sensiblement toujours la même à Résurgence : comment faire société ensemble ?

L'édition 2026 du festival Résurgence sera engagée et démocratique, elle permettra après les élections locales et avant les élections nationales de mettre en débat des idées autour d'un projet artistique. L'art comme révélateur de nos idées et de nos volontés pour le futur.

L'exposition sera composée d'œuvres d'arts contemporaines, de dessin de presse et de tirages issues du photojournalisme. Ce projet fera l'objet d'une co-écriture avec le FRAC Meca Bordeaux sur le thème de la jeunesse.

LA RÉSIDENCE

OBJECTIFS

La résidence est un projet d'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec le territoire, son histoire, ses équipements tout en ayant une démarche innovante et ouverte sur le monde. Ce projet a des objectifs précis entrant dans les programmes institutionnels et de la collectivité :

- Initier une rencontre avec l'œuvre en faisant écho à la thématique de Résurgence ;
- Adopter une posture de médiateur avec une volonté de partage et de co-construction ;
- Encourager les pratiques artistiques individuelles et collectives ;
- Mener un travail artistique collectif nourri par le territoire ;
- Proposer une démarche innovante, curieuse et ouverte sur le monde
- Prendre en compte les besoins des publics ;
- S'inscrire dans un travail de mémoire en créant une édition papier ou numérique (livre ou dvd). Cette trace sera diffusée gratuitement aux participants du projet.

DÉROULEMENT

La résidence a une durée totale équivalente à 3 mois, soit 45 jours ouvrés, répartis sur une année scolaire, débute à l'automne 2025 :

1 / La rencontre

L'artiste effectue une immersion sur le territoire pendant trois mois, au cours desquels il : précise son projet artistique, rencontre des personnes ressources, organise des ateliers de pratique artistique avec divers acteurs du territoire (public général, scolaires, personnes en situation de handicap, centres sociaux, etc.) et organise la restitution finale de son travail.

2 / Les ateliers

Les ateliers avec les groupes permettent de faire progresser un travail commun, et sont ainsi qualifiés de projet « participatif et collaboratif ». Ce temps de recherche et de pratique nécessite d'être inventif, innovant et dynamique, en plus d'une immersion totale sur le territoire. C'est également l'occasion de collecter des éléments en vue de l'édition restitutive et de définir la forme que prendra cette édition.

3/ La restitution

Un dernier temps vient parachever le processus de co-construction mené avec les groupes. Après une dernière rencontre, un partage des travaux, documents et traces des ateliers lors d'un temps de restitution accompagné d'un moment convivial ouvert au public. Le cas échéant, c'est le moment de distribuer l'édition. Le temps de la restitution n'est pas une fin en soi, le plus important reste le travail en atelier : le processus création.

Attention, considérant la circulaire de 2016, la résidence n'a pas pour but la création et la diffusion d'une œuvre en soi, elle repose sur une démarche de médiation et d'éducation artistique. Néanmoins, une œuvre de l'artiste sera présentée dans l'exposition collective du festival Résurgence dans le cadre d'un prêt.

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Coordination du projet

La coordination du projet est assurée par le service Culture de Cauvaldor, en accord avec l'ensemble des partenaires de la convention GEAC. Deux instances de concertation, d'évaluation et de suivi du dispositif sont mises en place : un comité de pilotage et un comité technique. Le comité technique est placé sous l'autorité du comité de pilotage. Les membres du comité technique constituent également le jury auquel participe également le Vice-Président élu à la Culture de Cauvaldor. Il est composé de :

- La directrice des affaires culturelles du service culture de CAUVALDOR ;
- La chargée des publics au service culture de CAUVALDOR ;
- La responsable du Pays d'Art et d'Histoire, service Patrimoine de CAUVALDOR ;
- Les deux conseillers artistiques et culturel de la DRAC suivant le projet ;
- Le conseiller pédagogique et de l'EAC de la DSDEN
- Le conseiller technique du Département du Lot.

Sont également invités au jury de sélection les acteurs culturels locaux par le biais d'un représentant :

- Les Ateliers des Arques, Résidence d'artiste ;
- La Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, centre d'art labellisé d'intérêt national ;
- L'Artothèque du Lot, service culture du Département du Lot ;
- Cahors Juin Jardin ;
- Les Abattoirs - Musée - Frac Occitanie Toulouse
- Le Festival de Musique Classique de Rocamadour ;
- Le Théâtre de l'Usine, Scène Conventionnée d'Intérêt National - Art en territoire ;
- Art & collector.

Ponctuellement, d'autres personnes peuvent être invitées à titre consultatif.

Le comité technique veille à la meilleure articulation possible des présences artistiques entre les établissements scolaires, les structures culturelles et socio-éducatives. Enfin, il évalue chaque année les actions mises en place sur le territoire et mesure le nombre de jeunes bénéficiaires d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle.

Budget

Fonctionnement

Une enveloppe budgétaire de **15 000 €** est confiée au lauréat et versée en 3 fois sur devis et facture. Cette enveloppe correspond à sa rémunération, son logement, ses transports et ses repas, ainsi qu'à l'achat de petit matériel. À cette enveloppe s'ajoute une seconde enveloppe de **3 000 €** pour l'édition papier, directement versée à l'imprimeur sur devis et facture.

Transports

L'artiste se rend dans les établissements scolaires ou structures d'accueil par ses propres moyens. Ces déplacements sont compris dans le budget, y compris la location d'un véhicule le cas échéant.

PROFIL RECHERCHÉ

Artiste contemporain-e / Duo / Collectif

Conditions préalables

L'appel à projet s'adresse à des artistes professionnels, sans condition de nationalité, ni d'âge, francophone.

L'artiste ou le collectif candidat doit avoir à son actif une production conséquente, en lien avec la thématique 2026 de Résurgence et être en mesure de mener un projet d'éducation artistique et culturelle. En outre les candidats devront :

- Disposer d'un numéro SIRET,
- Être extérieur-e au territoire de CAUVALDOR,
- Avoir le permis B et un véhicule,
- Avoir une expérience dans un contexte similaire : résidence de médiation ou assimilé,
- Avoir déjà conçu une édition.

Dossier de candidature

Afin de poser votre candidature pour cette résidence-mission vous devez monter un dossier composé de :

- **Un *curriculum vitae* à jour et un extrait de casier judiciaire vierge,**
- **Un portfolio ou dossier d'artiste** présentant votre travail artistique et votre démarche,
- **Une lettre d'opportunité** de deux pages présentant les premières orientations artistiques du projet proposé se fondant sur la thématique et les particularités du territoire,
- **Une note faisant état d'une expérience similaire ou comparable,** même de moindre importance, qui précise les liens créés entre les artistes et la population ou des publics ;
- **Un calendrier prévisionnel** avec les périodes de résidences **souhaitées dans les périodes indicatives** et les propositions d'actions/ateliers/activités pour différents groupes,
- **Un budget prévisionnel TTC** cohérent avec le projet proposé ;
- **Une proposition de 3 œuvres** qui pourraient être intégrées dans Résurgence, avec les données techniques afférentes.

Le dossier peut être complété par tout autre document que vous jugerez utile de présenter.

Votre candidature

Pour proposer votre candidature, vous devez impérativement :

- Envoyer un dossier de candidature complet par voie numérique ET postale ;
- Remplir un formulaire en ligne ;

Avant la date limite de réception des candidatures fixée au **Mardi 15 juillet 2025, 9h**
Jury le mardi 29 juillet 10h - 12h

Dossier papier ou dossier numérique à envoyer à :

Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne
Service Culture
Château des Doyens
46110 CARENNAC

Et par mail à :
I.barriere@cauvaldor.fr
05 82 12 00 31